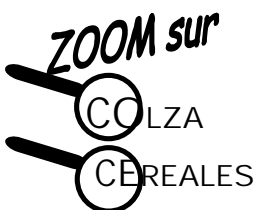


# Info.pl@ine



N°60 – 05 octobre 2005 - 4 pages

Surveiller les pucerons sur les jeunes colzas

Nos conseils de désherbage de post levée précoce

## AGRO-METEO

### Pluviométrie du 21 au 30 septembre 2005

Normale	Campagne 2004 - 2005			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy la Chapelle
21,7	<b>31,4</b>	<b>13,2</b>	<b>23,8</b>	<b>12,4</b>

Les conditions météo sont très favorables à l'activité des limaces. Attention de surveiller les levées des céréales.

Les pluies arrivées dernièrement vont faciliter les arrachages de betteraves.

### Températures du 21 au 30 septembre 2005

	Normale	Campagne 2004 - 2005			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy la Chapelle
mini	9,4	<b>9,0</b>	<b>9,5</b>	<b>10,2</b>	<b>9,9</b>
Maxi	19,7	<b>21,0</b>	<b>20,9</b>	<b>20,3</b>	<b>20,3</b>

Les températures sont revenues vers des normales saisonnières.

Source : Météo-France

## ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 4 à 6-8 feuilles)

### P Surveiller les pucerons

Seules des parcelles peu avancées (stade inférieur à 6 feuilles), nécessitent une surveillance accrue des pucerons et éventuellement une intervention.

Les conditions météo actuelles qui sont plus fraîches entraînent une baisse de l'activité des autres ravageurs.

CEREALES (semis en cours à premières levées)

### P Surveiller les limaces

Les conditions météo sont très favorables à ce ravageur. Les dernières pluies vont augmenter la proportion de mottes lors des semis, créant des espaces creux. C'est dans ces espaces que se réfugient et circulent les limaces. Leur activité est liée aux températures et à l'humidité du sol et de l'air. Elle est maximale à 18°C. Vers 5°C cette activité diminue, mais elle n'est stoppée qu'à 0°C. Etant donné les conditions d'humidité de ces derniers jours, elles sont très actives.

Les situations à risques sont :

- les semis sans labour, notamment avec présence de résidus de cultures,
- les terres non travaillées en interculture,
- les terres argileuses ou avec des préparations motteuses,
- les parcelles régulièrement attaquées, à proximité de zones boisées,
- les précédents favorables que sont le colza, les jachères, le tournesol, les pailles.

- Ø Faire des observations à l'aide de pièges (tuile ou morceau de plastique non transparent).
- Ø Si présence de limaces sous le piège ou consommation des granulés : intervenir.
- Ø Surveiller les parcelles jusqu'au stade 2-3 feuilles des céréales (blé, escourgeon).

L'application de granulés juste après le semis semble le plus efficace (en particulier sur limace grise, la plus courante). Les produits anti-limaces tuent les limaces par empoisonnement et non par déshydratation. La pluie n'a donc d'effet que sur la tenue du granulé. Ainsi, une limace qui consomme un granulé sera empoisonnée quelle que soit la pluviométrie.

Ø Si le risque est très élevé, fractionner les apports : avant puis après le semis. Renouveler le traitement si nécessaire.

Exemples de produits appliqués en plein : produits à base de métaldéhydes (METAREX, HELIMAX... 7 kg/ha).

Ø Ne pas sous doser les produits pour avoir une efficacité optimum. La limace trouve sa nourriture au fil de son chemin.

**ATTENTION**, en cas de forte présence, ne pas attendre les premiers symptômes pour intervenir car les pertes de pieds peuvent être importantes.

## **P Surveiller les pucerons et les cicadelles**

Les semis précoces sont propices aux attaques de pucerons et de cicadelles. Le mois d'octobre présente souvent une ou des périodes propices au développement de ces ravageurs.

La cicadelle est un petit insecte sauteur (4 à 5 mm) très mobile, qui est vecteur du virus des pieds chétifs. Elle vit dans des zones abritées (proximité de bois et de repousses), et se déplace au ras du sol.

Seules les techniques de piégeage (cuvette jaune, plaquette engluée...) permettent de l'identifier dans une parcelle.

**MAÏS** (la récolte commence)

## **P Limiter le risque fusariose sur le blé**

Broyer au mieux les cannes de maïs et réaliser un déchaumage favorise la décomposition des résidus qui sont support de champignons comme la fusariose. Un labour diminue considérablement les niveaux de contamination de fusariose des grains de blé, et réduit les teneurs en mycotoxines.

De plus, ce broyage réduit le nombre de larves de pyrale

# STRATEGIE AGRONOMIQUE

## DESHERBAGE DE POST-LEVEE PRECOCE SUR BLE

Cette partie fait suite au désherbage de post-semis prélevée de la semaine passée. Pour les généralités reportez vous à l'info.pl@ine n° 59.

## **P Nos propositions de programmes de désherbage de post-levée précoce**

**Attention** : toutes les spécialités commerciales d'isoproturon ou de chlortoluron ne sont pas autorisées en mélange. Pour les mélanges, nous contacter ou consulter les sites [www.arvalisinstitutduvegetal.fr](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr) ou <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>.

### Infestation de vulpins seuls

Types de sol	Argilo-calcaire Sables	Limons francs et Limons battants	Limons argileux	Argiles
Sur vulpins à 1-2 feuilles infestation moyenne	iso 700 à 900 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (14 à 19 €/ha)	iso 900 à 1000 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (16 à 20 €/ha)	iso 1000 à 1200 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (17 à 22 €/ha)	Attendre la levée complète des vulpins et faire une association du type ZODIAC TX 1 l/ha + CELIO 0,2 l/ha + huile (36 €/ha)
Forte infestation	iso 700 g/ha + CELIO 0,1 l/ha + huile (attendre 3 feuilles des vulpins) (21 €/ha)	iso 1000 g/ha + PROWL 1,5 l/ha dès 1 feuille (30 €/ha)	iso 1200 g/ha + PROWL 1,5 l/ha dès 1 feuille (32 €/ha)	

Les coûts indicatifs sont en bleu dans le tableau

### Infestation de ray-grass et vulpins à 2-3 feuilles

Types de sol	Argilo-calcaire Sables	Limons francs et Limons battants	Limons argileux	Argiles
Infestation moyenne seulement sur variétés tolérantes au chlortoluron (*)	chlorto 1000 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (17 à 20 €/ha)	chlorto 1200 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (19 à 22 €/ha)	chlorto 1200 à 1500 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (19 à 25 €/ha)	chlorto 1500 g/ha + DEFI 2,5 l/ha (50 €/ha)
Sur variétés sensibles au chlortoluron	QUARTZ GT 1,5 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (35 à 50 €/ha)		QUARTZ GT 2 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (45 à 60 €/ha)	
Forte infestation	Un traitement de prélevée a sans doute été réalisé. Dans le cas contraire, privilégier les associations chlorto 1500 à 1800 g/ha + DEFI 2 à 2,5 l/ha (35 à 43 €/ha)			

Les coûts indicatifs sont en bleu dans le tableau

(\*) Voir guide conseil n°2 p. 90 et [info.pl@ine](mailto:info.pl@ine) n°59.

Rappel : Les produits de la famille des sulfonylurées (ATLANTIS, ARCHIPEL...) sont plutôt réservés à la sortie de l'hiver et au printemps.

Sur **Brome stérile** reporter le programme de désherbage en sortie hiver. Les produits efficaces sur cette adventice (ATTRIBUT, MONITOR...) seront plus performants à cette époque là. Nous y reviendrons.

Dans les terres très argileuses, les préparations motteuses ou avec beaucoup de résidus végétaux en surface, les produits racinaires sont plus adsorbés par le sol, ce qui réduit leur efficacité. Dans ce cas, préférer les produits à action foliaire et intervenez une fois la levée complète des adventices.

### DESHERBAGE DE POST-LEVEE SUR ORGE D'HIVER

En fonction des types de sol et du stade des adventices, gérer l'isoproturon et le chlortoluron comme pour le blé (voir ci-dessus).

Sur vulpins	iso 900 à 1200 g/ha + anti-dicotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha)
Sur ray-grass et vulpins	chlorto 1200 à 1500 g/ha + anti-dicotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha) ou iso 500 g/ha + ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile
Sur ray-grass	chlorto 1200 à 1500 g/ha + anti-dicotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha) ou ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile

## APHANOMYCÈS sur POIS PROTEAGINEUX

Cette année encore, la présence d'aphanomyces a marqué quelques parcelles.

Utilisez le test prédictif sur un échantillon de sol pour détecter les parcelles contaminées par l'aphanomyces. Ce test est particulièrement recommandé pour les parcelles non contaminées mais situées à proximité de parcelles touchées et/ou sur des parcelles avec rotation courte en pois. Le délai entre l'envoi de l'échantillon et la réception du résultat est de 6 à 8 semaines. Il ne faut donc pas attendre la dernière minute.

### **P Comment prélever l'échantillon ?**

S'il y a eu des symptômes suspects, prélever dans ces zones. Dans les autres cas, l'échantillon ne doit pas représenter plus de 3 ha.

Réaliser 15 à 20 prélèvements en diagonale sur la parcelle ou dans la zone suspectée. Pour chaque prélèvement, décaper quelques centimètres superficiels du sol et prélever sur une profondeur entre 5 et 20 cm. Mélanger les échantillons avant d'en extraire 1,5 litre de terre. Envoyer cet échantillon dans un sac plastique fermé et étiqueté.

**ATTENTION** : si l'échantillon est stocké avant envoi, le conserver dans un endroit frais.

### **P Laboratoires habilités à réaliser le test Aphanomyces**

FREDON Centre - 39, rue de la Borde - 45808 Saint-Jean-de-Braye Cedex  
Tél : 02 38 70 11 77 - Fax : 02 38 70 11 51

FREDON Champagne-Ardenne - 2, esplanade Roland Garros - BP 234 - 51686 Reims Cedex 2  
Tél : 03 26 77 36 72 - Fax : 03 26 77 36 71

LRPV Nord - Pas de Calais - ZAL du Grand Mont - 81, rue Bernard Palissy - BP 47 - 62750 Loos-en-Gohelle  
Tél : 03 21 08 62 81 - Fax : 03 21 43 97 72

### **P Coût de l'analyse** : environ 50 €

### **P Interprétation des résultats**

Test négatif : culture du pois possible dans 90% des cas.

Test positif : différer la culture du pois sur cette parcelle ou regarder la note INR.

Ces résultats peuvent être complétés sur demande, par la mesure de la note INR (Indice de Nécrose Racinaire). Cet indice donne sur une échelle de 0 à 5 le niveau de contamination.

Ø Une note inférieure à 2 signale soit une faible contamination, soit la contamination de quelques zones dans la parcelle. Si le printemps est humide, différer la culture du pois dans cette parcelle.

Ø Une note supérieure implique de différer de quelques années la culture du pois dans la parcelle



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine  
e-mail : [agronomie.environnement@agri77.com](mailto:agronomie.environnement@agri77.com) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**